

La réforme du droit des entreprises en Difficultés : Aspects théoriques et Enjeux pratiques



**Colloque Organisé par
Le Laboratoire de Droit Privé
FSJES Rabat-Agdal
Jeudi 13 décembre 2018
De 8h30 à 18h
Siège de la faculté
Amphithéâtre I**



Programme

8h30 à 9h : Accueil des participants

9h à 9h 30 mn : Allocutions d'ouverture

- Mot du Pr Zakaria Aboudahab, Doyen par intérim de la FSJES Rabat-Agdal,
- Mot du Pr Abdelaziz Laroussi, Vice Doyen chargé de la recherche scientifique
- Mot du Pr Farid El Bacha, Directeur du Laboratoire de Droit Privé et du département de droit privé
- Mot du Pr Selma El Hassani Sbai, coordinatrice du Laboratoire de Droit Privé

9h30 à 9h 50 : Pause-café

Séance de la matinée

Modératrice : Mme Leila Bazzi, Présidente du Cercle Marocain des Directions Juridiques

- « La loi 73-17 : traits généraux et principaux apports », Pr Abderrahim Chemiaa, FSJES Meknes, Président de l'Observatoire de convergence et de gouvernance des affaires.
- « Le rôle du ministère public dans les procédures collectives », Mohammed Oukhlifa, magistrat détaché à la Présidence du Ministère Public
- « Quand la prévention rencontre le redressement : La nouvelle procédure de sauvegarde », Pr Selma El Hassani Sbai, FSJES Rabat-Agdal.
- « Le sort des créanciers à la lumière des nouvelles dispositions de la loi 73-17 », Me Khalid Laaouane, avocat à la cour, membre du comité technique de la réforme du livre V du code de commerce.
- « Les missions du syndic dans les procédures de difficultés d'entreprises au Maroc », Mohammed El Krimi, Expert-comptable.

Débat Déjeuner

Séance de l'après-midi : 15 h

Modérateur : Pr Hicham Lakhssassi , FSJES Rabat-Agdal

- « Les difficultés liées à la déclaration de créances dans la loi 73-17 », Pr Allal Fali, FSJES Rabat-Agdal.
- « Les procédures collectives transfrontalières », Mr Mohammed Alla, membre du comité technique de la réforme du livre V du code de commerce.
- « Les enjeux de l'incrimination des actes constitutifs de banqueroute à la lumière de la réforme du code de commerce », Pr Ilham Mamouni, FSJES Rabat-Agdal.
- « Le traitement des créances publiques : pratiques et actualités », Mme Nouha Laaboudi, doctorante.

Débat

Clôture des travaux : 18 h

Cocktail